

Guén Alexis

3/1/23

AVIS DE RECRUTEMENT
Référence :

**01 SUPERVISEUR POUR LE SUIVI DES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LA TB
DANS LES GARES ROUTIERES ET SALONS DE COIFFURE**

Employeur	Alliance Cote d'Ivoire
Titre	Superviseur
Lieu de prestation	Abidjan
Type de contrat	Contrat à Durée Déterminée d'une durée de 06 (Six) mois
Durée du contrat	06 mois renouvelable
Date de début 2023

TERMES DE REFERENCE

CONTEXTE

La tuberculose (TB) reste l'infection la plus mortelle du monde. Elle est également la cause principale des décès liés à la résistance aux antimicrobiens et la première cause de mortalité des personnes vivant avec le VIH. En 2016, le nombre de personnes atteintes de tuberculose était estimé à 10,4 millions, mais seules 6,3 millions (61%) ont été dépistées et mises sous traitement (OMS, 2017). Au niveau mondial, le taux de déclaration des cas de tuberculose est resté stationnaire pendant près de 10 ans. D'importantes lacunes en matière de dépistage et de traitement de la tuberculose ont contribué à une charge substantielle de cas non diagnostiqués—des estimations régionales suggèrent que plus de la moitié des personnes atteintes de tuberculose ne sont pas déclarées, elles forment les « cas manquants ».

L'ONG Alliance Côte d'Ivoire et ses partenaires bénéficient de l'appui financier du Fonds Mondial, en vue d'accompagner les efforts du Gouvernement pour faire face aux défis nationaux de lutte contre le sida, la tuberculose, les violations des droits humains et le COVID19. Cet appui couvre la période 2021-2023.

Dans le souci d'améliorer les notifications de cas de tuberculose dans les endroits les plus fréquentés en l'occurrence les gares routières et alentours ainsi que les salons de coiffures, l'ONG Alliance Côte d'Ivoire procède au recrutement d'un(e) Superviseur pour le suivi de **ces activités**

2- OBJECTIF

La mission principale **du superviseur** consistera à assurer le suivi de l'ensemble **des activités de recherche active des cas présumés de Tuberculose dans les gares routières et salon de coiffure.**

Les missions spécifiques sont les suivantes :

2. Description des tâches

Sous l'autorité du chargé de programme Tuberculose, le Superviseur aura les responsabilités et fonctions principales suivantes :

1. Encadrer et accompagner les Responsables des compagnies des gares routières et salons de coiffure dans la mise en œuvre des activités ;
2. Faciliter les échanges entre les Responsables des compagnies des gares routières, salons de coiffure et les Responsables de l'ONG Alliance Côte d'Ivoire

3. Fournir une assistance technique dans le cadre du renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de mise en œuvre ;
4. Faciliter la collaboration entre les Responsables des compagnies routières, salons de coiffure et les ONG partenaires qui œuvrent dans la lutte contre la tuberculose
5. Superviser la mise en œuvre et la qualité des interventions de lutte contre la TB
6. Identifier les difficultés rencontrées au niveau de la préparation et de l'exécution des interventions et veiller à l'application des mesures correctrices retenues ;
7. Rendre compte périodiquement au chargé de programme TB du déroulement des activités menées ;
8. Veiller à la régularité des rapports d'activités des partenaires de mise en œuvre ;
9. Exploiter les rapports soumis par les partenaires de mise en œuvre et leur faire les feedbacks nécessaires ;
10. Consolider les rapports d'activités trimestriels, semestriels et annuels fournis par les partenaires de mise en œuvre ;
11. Renforcer les capacités et la protection de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre
12. Contribuer à assurer la coordination et le suivi-évaluation de l'ensemble des interventions

3 – PROFIL DU SUPERVISEUR

Le Superviseur (e) doit être titulaire d'un diplôme minimum de BAC ou tout autre diplôme équivalent. Il doit :

- Justifier d'au moins 5 ans d'expériences dans le suivi d'un programme/projet de santé ; spécifiquement en TB
- Avoir une bonne connaissance du contexte national de la de lutte contre la Tuberculose, le COVID 19 , le VIH en Côte d'Ivoire ;
- Avoir une très bonne connaissance de la stratégie communautaire de lutte contre la Tuberculose ,le COVID 19 , le VIH en Côte d'Ivoire ;
- Avoir travaillé avec un programme/ONG/institution pour la de lutte contre la Tuberculose ,le COVID 19 , le VIH en Côte d'Ivoire ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Power point) ;
- Avoir une grande aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et parlé.

4 – DUREE DE LA MISSION

Le superviseur sera basé(e) à Abidjan avec des missions fréquentes à l'intérieur du pays et s'étendra sur 12 mois à compter de la signature du contrat de travail.

Les candidats(es) devront soumettre leurs candidatures au plus tard le 19 Mai 2023 à 14h00 comportant :

- Une lettre de motivation
- Photocopie de la CNI
- Copies des diplômes et tout autre document attestant de l'expérience professionnelle dans le domaine recherché
- Un CV comportant le nom et prénoms contact et adresse mail de 02 personnes de référence

Les termes de références sont à retirer sur le site internet

<https://allianceciv.org/alliance/recrutement.php>

ou au bureau d'Alliance Côte d'Ivoire sis aux II Plateaux, 7è tranche après le bureau de la SODECI en allant au quartier zinzou. Tél. : 22 52 85 70 / e-mail : info@allianceciv.org

Veillez adresser vos candidatures sous plis fermés, à l'Attention de Madame la Directrice Exécutive d'Alliance Côte d'Ivoire, au plus tard le 19 Mai 2023 à 14 heures en un (1) exemplaire portant la suscription en objet : « Recrutement « nom du poste »
Et déposées à l'adresse ci-dessous au niveau du secrétariat d'Alliance.

Siège Alliance Côte d'Ivoire

II Plateaux 7è tranche HE, lot 3331 BI Ilot 237

Après le bureau de la SODECI en allant au quartier Zinsou, Tél. 22 52 85 70

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.